

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP 45



COMPTE DE RESULTAT

DIDE

2025

ADPEP 45
25 boulevard Jean Jaurès
CS 15615
45056 ORLÉANS CEDEX 1

57 rue Jean Zay
45 800 SAINT JEAN DE BRAYE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

I. Présentation de l'association

Notre histoire :

Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) ont été fondées en 1915 par des inspecteurs d'académie et des instituteurs, initialement pour venir en aide aux orphelins de la Grande Guerre. En 1925, ces orphelins devenant adultes, les PEP décident de se refonder pour s'occuper des « orphelins de la société », c'est-à-dire des enfants et des jeunes délaissés, oubliés ou exclus. Ses actions, complémentaires des missions de l'Éducation nationale, s'adressent à l'enfant et sa famille, sur le temps scolaire ou extra-scolaire. Solidarité et Laïcité sont les maîtres mots de cet engagement militant.

L'association départementale des PEP 45 a été fondée en 1916. Gérant et animant jusqu'en 1936 des centres de vacances, elle se consacre ensuite pleinement à la solidarité : l'association modifie ses statuts en 1967 afin de gérer les établissements spécialisés pour enfants et adolescents. Puis en 1980, l'association étend son action aux adultes en difficultés.

Les PEP 45 en 2025 :

L'association des PEP 45 accompagne aujourd'hui dans une dynamique inclusive environ 1700 personnes en situation de handicap ou en difficulté de la naissance jusqu'à la fin de la vie, dans la scolarité, les soins, la vie sociale et le travail. Les PEP 45 sont par ailleurs particulièrement attentifs au respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées. Pour ce faire, l'association est structurée en 4 pôles :

- Pôle Accompagnement Polyvalent Enfants-Adolescents-Jeunes : CAMSP, CMPP, SESSAD et services/dispositifs associés ;
- Pôle Accompagnement Médico-Socio-Éducatif et Apprentissage : DAME PEP Baule, DAME PEP Giennois et DAME PEP Orléans ;
- Pôle Accompagnement, Accueil et Soins Spécialisés : MAS, SSIAD, SAMSAH, PCPE et ASTUS ;
- Pôle Accompagnement Social et Professionnel : ESAT, Foyers d'hébergement, SAVS, SESSAD Pro, Dispositif d'Inclusion Dans l'Emploi, Service Relais.

Les PEP 45 ont signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire et le Conseil départemental du Loiret couvrant la période 2024-2028. Ce CPOM a défini les objectifs stratégiques suivants :

- Prévenir les ruptures de parcours, l'absence ou inadéquation de solution et contribuer ainsi à la structuration de l'offre médico-sociale sur les territoires ;
- Développer les réponses et les pratiques permettant de structurer des parcours inclusifs pour les personnes, adapter l'offre médico-sociale afin de répondre aux besoins et spécificités des personnes accompagnées ;
- Rendre effectif le droit à l'autodétermination des personnes en situation de handicap et prendre en compte l'expression de leur environnement familial ;
- Améliorer la qualité de l'accompagnement et favoriser l'adaptation des pratiques professionnelles ;

- Améliorer l'efficience, le pilotage des ESMS et garantir l'optimisation des ressources.

Travaux associatifs transversaux menés en 2025 :

- Travaux relatifs à l'élaboration d'une nouvelle dirigeance associative visant à renforcer la fluidité du parcours des personnes par le développement de la transversalité des différentes structures ;
- Mise en place de la porte d'entrée commune sur le secteur enfants ;
- Poursuite des travaux relatifs à l'attractivité des métiers, engagement associatif pour l'accueil des apprentis ;
- Signature de l'accord forfait jours pour les Directions et cadres du siège pour application au 1^{er} janvier 2026 ;
- Poursuite de la démarche associative relative à la mise à jour des DUERP ;*
- Formation des Directions sur le management des situations difficiles ;
- Poursuite du déploiement du DUI : déploiement des nouvelles fonctionnalités ;
- Démarche d'amélioration continue de la qualité :
 - Poursuite de la mise en conformité avec le RGPD ;
 - Poursuite de la démarche d'évaluation HAS : préparation à l'évaluation, formation des équipes de direction, mise en place d'autoévaluations avec les professionnels et les usagers ;
 - Poursuite des travaux d'harmonisation des outils et des procédures (incidents, accidents du travail, ...) ;
- Poursuite des travaux favorisant l'autodétermination des personnes accompagnées (formations de professionnels et des usagers) ;
- Harmonisation de la mesure de l'activité en actes des structures concernées (en lien avec les objectifs du CPOM) ;
- Déploiement d'un nouveau logiciel SIRH pour une mise en œuvre opérationnelle au 1^{er} janvier 2026 ;
- Poursuite de la centralisation partielle du service paie ;
- Mise en place des rencontres engagées (espaces d'échanges entre les professionnels, les usagers et les familles).

Evènements associatifs en 2025 :

- Olym'PEP ;
- Cercle des managers ;
- Accueil de l'assemblée générale à Orléans de la Fédération nationale des PEP.

II. Présentation du pôle

Le pôle ASP réunit, l'ESAT PEP giennois, l'ESAT Servipep, l'EA de Dampierre, le SAVS d'Orléans, le foyer des droits de l'homme, les structures de la PAAG (foyer des hauts de Gien, SAVS de Gien, foyer de vie de jour et SSO de Gien), le DIDE, le SESSAD pro, et depuis 2024 le service relais.

Le fonctionnement en pôle permet de créer des synergies et dynamiques transversales, de développer des mutualisations, d'accompagner les projets et chantiers associatifs, de décroïsonner les structures en facilitant les ponts et les liens.

Ainsi les cadres de direction du pôle se sont réunis mensuellement pour :

- S'informer et échanger sur les actualités associatives et du secteur
- Développer et mutualiser la formation des professionnels
- Accompagner l'appropriation des nouveaux outils associatifs et le déploiement du DU Ogirys
- Échanger sur les difficultés et réussites de terrain et les questions RH
- Harmoniser les pratiques
- Élaboration des stratégies de déploiement des projets transversaux
- Travailler sur les DUERP à partir du nouveau logiciel
- Réaliser des projets en commun
 - Planification et animation partagée des réunions insertion pro pour l'ensemble des professionnels concernés au sein de l'asso (4 par an)
 - Travail avec la CPAM pour la mise en place d'actions de prévention (prévention des différents cancers) et de facilitation d'accès aux soins

- Formations des professionnels

Suite à la mise en place en des CSE par pôle en janvier 2024, les plans de formations sont élaborés au niveau de chaque pôle. Ce périmètre permet de mettre en place des formations transversales aux différentes structures, de diversifier l'offre de formation et de développer l'identité associative.

Ainsi en 2025, 19 formations ont pu être mises en place sur le pôle grâce à la diversification des financements ce qui représente près de 2000 heures de formation pour 85 professionnels :

- 11 formations avec financement OPCO santé pour 31 618 €
- 4 formations (analyse de la pratique et formation incendie dans les foyers) avec un financement sur fonds associatifs pour 8 610 €
- 1 formation financement CPAM pour une valeur de 3 000 €
- 3 formations autoDétermination Usagers/professionnels financées par CNR pour 9510 €

2 formations ont intégré des usagers des structures :

- La formation sur l'autodétermination avec la participation de 24 usagers
- La formation incendie et maniement des extincteurs au foyer d'hébergement de Gien avec la participation des 17 résidents

Les 6 formations qualifiantes (dont 2 apprentissages éducateurs spécialisés) initiées en 2024 se sont poursuivies en 2025 avec la finalisation d'un CAFERUIS, d'un DE d'éducateur spécialisé, d'un CAFDES, d'un titre de moniteur d'atelier.

Nombre de professionnels du pôle ASP ayant participé aux formations 2025

Intitulé formation	Nbre heures/professionnel	ESAT SERUIPEP	ESAT PEP Giennois	SAVS Orléans	PAAG			Foyer des droits de l'homme	SESSAD pro	DIDE	Service relais	EA
					SAVS Gien	FH	accueil de jour					
Sauveteur secouriste du travail Perf	7	7	3	3				1		2	3	
Premier secours en santé mental	14	4	12	1	1	3		2		1		
Adapter sa posture professionnelle aux spécificités du trouble psychique	14								3	1	10	
Accompagner l'avancée en age des personnes en situation de handicap	21	1		2	2	2	1	1				
sentiment d'impuissance dans la relation d'aide	21		1	1				1	4			
accompagner les usagers dans la RAE	72	1										
animateur retraite - un avenir après le travail	35			1	1							
tuteur /maitre d'apprentissage	47					1						
MAC SST	7		11									3
Autisme : comprendre et accompagner	14			2					3		6	
analyse de la pratique	2	1		2	3	8	3	6	5	5	8	
Autodetermination et pouvoir d'agir	14	10		4				4	3	2	5	
manipulation extincteur et conduite à tenir /incendie	3							6				

III. Présentation du Dispositif d'Inclusion dans l'Emploi

Les professionnels des différents établissements et services de l'ADPEP 45 ont partagé en 2018-2019 leurs observations et difficultés dans l'accompagnement des débuts de parcours professionnel des jeunes et les obstacles aux sorties des travailleurs d'ESAT vers le milieu ordinaire. Ils ont constaté que le parcours vers l'emploi était jalonné de plusieurs freins qui constituent autant de risques de rupture au moment de l'accès à l'emploi. Par ailleurs, il est noté que le maintien dans l'emploi se révèle fréquemment complexe et fragile.

Ainsi, en réponse aux orientations des politiques publiques, à la politique associative et aux besoins recensés par les professionnels, l'ADPEP 45 a porté le projet du Dispositif d'Inclusion Dans l'Emploi (DIDE) et en a obtenu le financement par l'ARS dans le cadre de la diversification de l'offre.

Le DIDE a donc été créé le 1er décembre 2020 et a accueilli les premiers salariés à compter du 4 janvier 2021. Ses bureaux, situés à Saint Jean de Braye et à Gien permettent un rayonnement départemental. L'agrément est donné pour 30 places avec un fonctionnement en file active. Le DIDE est pérennisé dans le dernier CPOM associatif.

Sur l'année 2025, le DIDE a accompagné 58 personnes. Au 31/12/2025, 49 personnes sont accompagnées par le dispositif.

Le public accueilli est orienté par les établissements et services de l'association et des associations avec lesquelles le service a conventionné (Armée du Salut, Les Clos du Loiret et Fondation Val de Loire). Les besoins exprimés lors des admissions sont différents en fonction de leur accompagnement précédent et/ou de leur provenance.

Les missions et objectifs du DIDE :

Le DIDE a pour mission de promouvoir l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap et ainsi de contribuer à la réalisation du projet professionnel de la personne, en lui proposant un accompagnement adapté à ses besoins et à ses attentes.

L'insertion professionnelle, objet et support de l'accompagnement du DIDE, est pensée comme un levier de reconnaissance, de valorisation, de développement des compétences, de réalisation personnelle, et de prise d'autonomie.

Pour cela, le DIDE décline 3 types d'action auprès :

- Des personnes ayant un projet d'insertion professionnelle en leur proposant un accompagnement individualisé tout au long de leur démarche
- Des employeurs en les sensibilisant au handicap, en les soutenant et en les accompagnant dans leur ouverture aux personnes avec une RQTH
- Des professionnels des établissements et services des PEP 45 ayant en charge l'accompagnement et la formation des personnes (jeunes ou adultes, issus du milieu ordinaire ou travailleurs en ESAT), en étant lieu ressource.

IV. Ressources humaines

Les professionnels du DIDE sont répartis comme suit :

- 2 Conseillers d'Insertion Professionnelle (CIP) à temps plein
- 2 Travailleurs sociaux à temps plein
- 1 psychologue du travail à 0.35 ETP
- 1 secrétaire comptable à 0.25 ETP
- 1 cheffe de service à temps plein
- 1 Directrice à 0.04ETP

Le second semestre 2025 a été marqué par des arrêts maladie longs et un congé maternité concernant les postes de CIP et de la cheffe de service.

Une CIP en CDD à temps plein a pu être recrutée à compter du 20/10/2025.

Fréquence des réunions d'équipe :

Les réunions d'équipe sont hebdomadaires et durent 2 h30, elles ont trois objectifs :

- Informations générales et points organisationnels du dispositif
- Suivi des situations et échanges sur les situations.
- Suivi de la file active et des fréquences d'accompagnement réparties par professionnel-référent.

En 2025, il y a eu 35 réunions d'équipe.

Fréquence des réunions avec les ESMS de l'ADPEP 45 :

Les réunions trimestrielles avec les orienteurs ont trois objectifs :

- Faire un point intermédiaire des projets des personnes accompagnées conjointement par le DIDE et un autre ESMS,
- Echanger sur des situations dont le projet d'insertion professionnelle est en cours d'élaboration chez la personne,
- Être dispositif ressources pour les collaborateurs dans la mise en œuvre d'une immersion et / ou dans l'orientation vers des partenaires.

En 2025, le DIDE a rencontré :

- Le SESSAD Pro : 2 réunions
- Le SAMSAH : 1 réunion
- Le DAME de Gien : 1 réunion
- L'ESAT Servi'Pep : 2 réunions

- L'ESAT et l'EA de Dampierre : 2 réunions
- Le SAVS d'Orléans : 1 réunion
- Le SAVS de Gien : 1 réunion
- Le DAME d'Orléans : 2 réunions
- Le DAME de Neuville aux Bois : 1 réunion

Une CIP a pu être formée à :

- L'outil d'évaluation des compétences transversales en lien avec l'employabilité : RECTEC,
- « Comment communiquer sur les réseaux sociaux et quels sont les meilleurs outils à utiliser »

Les 2 travailleuses sociales ont bénéficié :

- D'une formation dispensée par le FRAPS, intitulée « mettre en place et animer un partenariat durable en promotion de la santé »
- D'une formation sur « la levée des freins des publics à l'entrée en formation »

Les professionnelles du DIDE ont toutes participé à des formations mutualisées avec les ESMS du Pôle ASP (cf. tableau du préambule).

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Nombre de postes vacants</i>	0	0
<i>Taux d'absentéisme</i>	3%	15%
<i>Taux de rotation du personnel</i>	29%	6%
<i>Nombre de professionnels ressources par thématiques (CNIA, polyhandicap, TND...) permettant le transfert de savoirs</i>	0	0
<i>Nombre d'apprentis ou de contrats de professionnalisation</i>	0	0
<i>Taux de professionnels ayant bénéficié d'une action de formation en lien avec l'utilisation des outils numériques</i>	2	0

Commentaires : Tous les professionnels du DIDE sont formés à l'outil Ogirys et s'en saisissent pleinement dans leur organisation de travail et le suivi des personnes accompagnées.

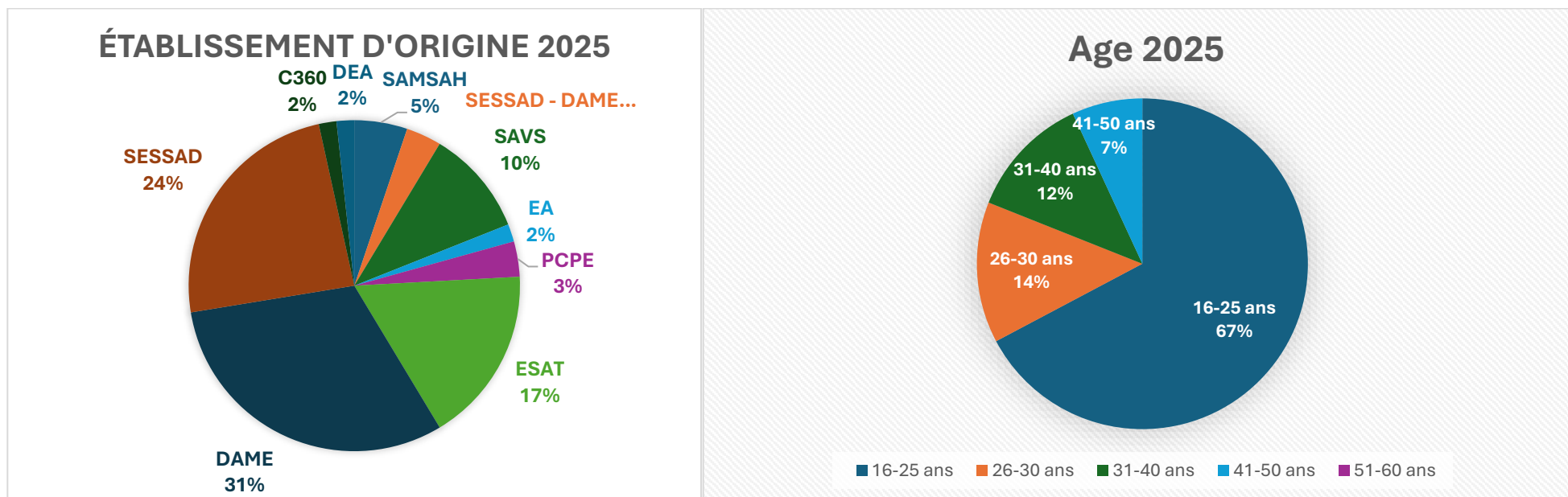
V. Activité et accompagnement des personnes

En 2025, le Dispositif a accompagné 58 personnes dont 8 sorties et 13 admissions.

Le fonctionnement en file active permet de comptabiliser 11 695 journées réalisées contre 7560 en journées théoriques.

Les personnes accompagnées sont âgées de 17 à 49 ans, cependant 2 personnes sur 3 ont entre 18 et 25 ans. La moyenne d'âge est de 25 ans.

Profil des usagers :



Modalités et types d'accompagnement proposés :

En fonction de la structure qui oriente les personnes vers le DIDE, les demandes vont être variées et notre accompagnement s'ajustera.

Ci-dessous, un tableau récapitulatif des demandes initiales et connexes :

Provenance de la personne	Moyenne d'Âge à leur admission	Premiers besoins exprimés	Autres Besoins exprimés
IME	19 ans 1/2	CAP obtenu, recherche d'emploi ou changement d'orientation	Obtenir le permis B et avoir un logement
ESAT	38 ans	Travailler en milieu ordinaire complet dans le même secteur d'activité ou changement de métier via la formation	Les ressources sur un temps de travail partagé ? Quid du statut entre travailleur ESAT et salarié ?
SESSAD Pro	20 ans	Diplôme obtenu (BEP/ BAC pro), recherche d'emploi ou maintien dans l'emploi	Obtenir le permis B et avoir un logement
SAVS / SAMSAH / PCPE	28 ans	Pas de qualifications et peu d'expériences professionnelles, recherche d'emploi ou de formations qualifiantes ou de titres professionnels	Obtenir le permis B et avoir un logement.

L'admission au DIDE est conditionnée à la volonté de travailler en milieu ordinaire. Le premier axe de travail sera donc d'accompagner l'accès et/ou le maintien dans l'emploi. En revanche, différents freins à lever vont être évalués avec le travailleur social afin de garantir la pérennité des actions à construire.

Les modalités ainsi que la fréquence de l'accompagnement seront définies avec la personne. A savoir :

- Entretiens au DIDE
- Entretiens à l'extérieur dans des locaux au plus proche de la personne (mairie, CCAS, espace France services...)
- Entretiens en entreprise et/ou en centre de formation
- RDVS téléphoniques
- Echanges par mail / texto

Le DIDE fonctionne en dispositif et adapte son offre de services à la diversification des accompagnements.

L'équipe propose de fait un accompagnement individuel et personnalisé. Celui-ci, à la suite de l'admission, des besoins exprimés par la personne ainsi que d'une période d'évaluation, est élaboré comme suit :

- Double référence : CIP/Travailleur social
- Simple référence : CIP car accompagnement médico-social proposé par un autre service (ESAT, SAVS, SAMSAH)
- Double référence : CIP / psychologue du travail.

En fonction de l'avancée du projet de la personne, la référence est adaptée. Il est aussi défini la fréquence de l'accompagnement :

- RDV hebdomadaire
- RDV toutes les deux semaines
- RDV mensuel
- RDV trimestriel (veille)

En parallèle aux accompagnements individuels, l'équipe propose des ateliers collectifs. En effet, le public accompagné est » majoritairement isolé socialement et ces temps d'échanges sur des thèmes en lien avec l'insertion professionnelle permettent de créer du lien social.

En 2025, il y a eu :

- 2 Ateliers « CV » (1 à Gien et 1 à Orléans) coanimés par la CIP et la psychologue du travail, auxquels 6 personnes ont participé
- 2 atelier « parler de soi » (1 à Gien et 1 à Orléans) coanimés par la CIP et la psychologue du travail, auxquels 10 personnes ont participé
- 1 Ateliers « Budget » à destination de 4 personnes, animé par la travailleuse sociale d'Orléans.
- 3 Ateliers « Budget mutualisé avec le SESSAD Pro » à destination de 16 personnes dont 10 du DIDE, coanimé par la travailleuse sociale d'Orléans du DIDE et la CESF du SESSAD Pro.

Des visites collectives d'entreprises, de forums emploi et d'ateliers et de chantiers d'insertion se sont aussi déroulées dans le Giennois et dans la métropole d'Orléans.

Indicateur : Tableau d'activité prévisionnelle actualisé du CPOM disponible

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Taux de projets intégrant une évaluation (fonctionnelle, éducative, technique, ...)</i>	25%	60%
<i>Nombre de professionnels ayant suivi une action de sensibilisation à la démarche PéVA</i>	0	0
<i>Part des PAP réalisés dans le DUI</i>	100%	100%

Commentaires : Nous proposons aux personnes accompagnées par différents ESMS des PEP si elles souhaitent que l'on coconstruise leur PAP. Nous avons initié cette démarche de PAP Partagé avec le SAVS de GIEN.

Structures concernées	Indicateurs spécifiques	2024	2025
EA, SESSAD Pro, DIDE, Service Relais, PCPE, SAMSAH, SAVS, ASTUS, DAMEs	Taux des personnes accompagnées travaillant ou ayant intégré le milieu ordinaire	60 %	60 %

Commentaires : Les personnes comptabilisées dans l'intégration dans le milieu ordinaire se répartissent tant sur les formations qualifiantes que dans les CDD, CDI et CDDi. En 2024 nous n'avons pas ciblé l'indicateur concernant les travailleurs d'ESAT que le dispositif accompagne, en 2025 sur 8 travailleurs d'ESAT soutenus dans leur démarche, 5 ont intégrés le milieu ordinaire (CDD, CDDi)

VI. Participation et consultation de la personne accompagnée

Au sein du DIDE il n'y a pas de CVS, en revanche l'année 2025 a permis au travers le plan de l'amélioration continue de la qualité et l'auto-évaluation de constituer des groupes de participation et d'expression des personnes accompagnées par le dispositif. Ces groupes d'expression et de participation ont permis d'aborder les thèmes concernant :

- Expression et participation de la personne (8 participants)
- Co-construction et projet personnalisé (8 participants)
- Fluidité des parcours (8 participants)
- Accompagnant à l'autonomie (3 participants)
- Bientraitance et éthique (4 participants)
- Accompagnement en santé (4 participants)
- Droit de la personne accompagnée (4 participants)

Ces groupes de travail ont été animés par les professionnels du DIDE et ont permis de mettre en lumière nos axes d'amélioration :

- Associer les personnes concernées pour développer la pair-aidance au sein d'atelier mutualisé avec d'autres services
- Organiser une information collective sur ce qu'est le consentement éclairé et la personne de confiance
- Créer des ateliers thématiques autour de l'accès aux droits (logement, santé, mesure de protection ...)
- Elargir nos canaux de diffusion d'informations pour les rendre accessibles au plus grand nombre

- Autres actions

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Part des professionnels formés à l'autodétermination</i>	0	2
<i>Part des usagers formés à l'autodétermination</i>	0	5
<i>Part des représentants légaux formés à l'autodétermination</i>	0	0

Commentaires :

Des sessions de formation à l'auto-détermination vont se poursuivre en 2026, toujours communes aux personnes accompagnées et aux professionnels

VII. Qualité et évaluation

L'année 2025 a permis de mettre en lien les COPIL qualité, initiés en 2024, avec la mise en œuvre de l'auto-évaluation HAS.

Tableau des instances :

Type d'instance	COPIL associatif	COPIL Qualité structure	Autres instances abordant la démarche qualité (démarche évaluation)
Nombre de séances	6	3	4 rencontres avec les personnes concernées (démarche auto-évaluation)

Plaintes et EI :

	Reçues	Traitées
Nombre de plaintes et réclamations	0	0
Nombre d'évènements indésirables	1	1
Nombre d'évènements indésirables graves	0	0
Nombre d'évènements indésirables graves liés aux soins	0	0

Commentaire : 1 évènement indésirable a eu lieu, lié à l'agressivité verbale sur le parking d'une personne de l'entourage familiale d'une bénéficiaire du DIDE. La cheffe de service a contacté l'auteur afin de reposer le cadre. Cela ne s'est pas reproduit.

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Part des professionnels de l'accompagnement formés à l'évolution du public accueilli</i>	<i>5 en Premiers secours en santé mentale</i>	<i>1 en PSSM 2 Adapter sa posture professionnelle aux spécificités du trouble psychique</i>
<i>Part des professionnels ayant participé à une sensibilisation aux RBPP</i>	5	6
<i>Taux de personnes ayant participé à des sessions d'analyse des pratiques</i>	<i>100% des professionnels de l'accompagnement</i>	100 %

VIII. Partenariats et ouverture vers l'extérieur

Le DIDE se veut être un dispositif qui travaille en étroite collaboration avec les acteurs du territoire et de l'insertion professionnelle. L'année 2025 a poursuivi le développement de ce partenariat sur différentes thématiques et en réponse aux besoins des personnes accompagnées.

Partenaires territoriaux :

Concernant l'insertion dans le travail, les professionnelles travaillent en proximité avec les entreprises de milieu ordinaire telles que Pat à Pain, Keolis, Bourdin Paysage, Dior, Geodis, Orléans Métropole, IKEA...mais aussi avec les entreprises adaptées et les ateliers et chantiers d'insertion tels que Ostreya, Humando, Ergos, Optineris, La Ressource AAA, TPC, ANRH, FM Logistics, Abraysie développement...

Concernant l'accompagnement médico-social et l'accès aux droits, les travailleuses sociales ont poursuivi leur travail de partenariat avec les différentes ressources du territoire notamment en lien :

- Avec le logement : SOLIHA, les foyers de jeunes travailleurs, la maison intergénérationnelle, la maison de l'habitat, CDC habitat et différents CCAS...,
- Avec la santé : PMI, Parentèle, ateliers de prévention animés par la CPAM, les maisons de santé pluridisciplinaire...,
- Avec la mobilité : auto-école Soteau, auto-école Dunois, Mission locale, France travail,...

Le travail de proximité avec les missions locales a aussi permis aux jeunes accompagnés de bénéficier d'un suivi global adapté et personnalisé avec tous les professionnels concourant à la réussite de leur projet.

Par ailleurs, dans le cadre des réunions associatives sur l'insertion professionnelle, France travail et CAP Emploi sont venus présenter le Lieu Unique d'Accompagnement (LUA) issu de la loi pour le plein emploi et impactant l'accompagnement dans le milieu ordinaire des personnes en situation de handicap. Aussi une intervention d'un assistant sociale de la DDETS avait permis d'échanger sur les problématiques liées à l'hébergement et au logement.

Partenariat intra-associatif :

Pour la deuxième année consécutive, le DIDE a proposé de mettre en œuvre l'organisation du DUO-DAY pour les travailleurs des ESAT Servi'Pep et de Dampierre.

Dans ce cadre, les professionnels du DIDE ont accompagné 7 travailleurs à réaliser une journée d'immersion dans une entreprise du milieu ordinaire ou au sein d'une collectivité territoriale. Action qui sera réitérée en 2026.

Participation à des projets territoriaux :

Au regard de l'animation et du pilotage du Groupe des Correspondants mobilité du LOIRET par la cheffe de service du DIDE, une action, dans le cadre de la Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) a été élaborée par les acteurs de groupe. Il s'agissait d'organiser 2 matinées découverte des parcours professionnels à destination de jeunes accompagnés par la Mission Locale d'Orléans, de personnes accompagnées par l'ADAPEI, l'APHL, l'ADPEP 45, l'APAJH 45, les Cent Arpents ainsi que pour les salariés de la Ressource AAA et des entreprises adaptées TPC, ANRH et Document'hom. Ces 2 matinées financée par la DDETS ont été une réussite, 68 personnes ont pu participer à la découverte d'employeur (entreprise et collectivité locale) du milieu ordinaire, d'ESAT, d'EA et d'ateliers et chantiers d'insertion.

Structures concernées	Indicateurs spécifiques	2024	2025
<i>ESAT, EA, SESSAD Pro, DIDE, Service Relais, PCPE, SAMSAH, SAVS, ASTUS, DAME</i>	<i>Nombre de conventions de stage en milieu ordinaire de travail (dont PMSMP)</i>	15	13

Commentaires : Dans le décompte des stages en milieu ordinaire, nous n'avons pas comptabilisé les DUO-DAY (10 au total).

IX. Synthèse et perspectives

L'année 2025 a permis de mettre en œuvre certains objectifs formalisés fin 2024 notamment la mise en place de l'auto-évaluation, le développement des ateliers collectifs sur le CV, le budget, la mobilité et « parler de soi en entretien ».

L'animation et le pilotage du groupe des correspondants mobilité du Loiret porté par le DIDE permet de créer une synergie entre les dispositifs d'accompagnements dans l'emploi tels que le DEA et Active 45, ainsi qu'avec tous les acteurs du territoire qui œuvrent dans l'insertion professionnelle des publics que nous accompagnons.

Un travail de coopération s'est construit avec le DEA et Active 45 afin de porter des actions de sensibilisation conjointes auprès des Team TH de France travail, au sein de forum pour l'emploi et auprès d'autres associations. Une plaquette commune de ces 3 dispositifs d'accompagnement vers et dans l'emploi a été construite par les professionnels.

Le DIDE est désormais reconnu et repéré comme dispositif ressource sur la thématique de l'insertion professionnelle et du handicap ; les nombreuses sollicitations des institutions de droits commun et d'organisations extérieures en témoignent.

Aussi, la transversalité des services et dispositifs de l'association se concrétise avec entre autres par la mutualisation des ateliers sur divers thématiques, co-animés par des professionnels de services différents au bénéfice des personnes concernées et par la construction des PAP Partagés (soumis à l'accord de la personne accompagnée).

Perspectives 2026 :

L'année 2026 permettra de déployer plusieurs actions :

- L'actualisation du projet de service, du règlement de fonctionnement et du livret d'accueil en y associant les personnes concernées.
- La mise en place d'instance d'expression et de participation des personnes accompagnées
- La poursuite des COPIL qualité et de veille sur les RBPP
- La poursuite de l'analyse des pratiques professionnelles
- La poursuite des formations à l'auto-détermination pour les professionnels et les personnes accompagnées
- La mise en œuvre de la convention de partenariat sur la mobilité avec l'auto-école Soteau
- La construction d'outils de communication adaptés au public du DIDE
- La généralisation des « PAP unique » pour les usagers accompagnés par plusieurs structures et volontaires pour cette modalité.